

FLEUR DE SOLEIL

C'est un réseau de chambres d'hôtes créé par l'association « Les Maisons d'Amis en France » en 1997. Depuis 2002, il est le seul réseau de ce type en Europe à avoir obtenu la certification ISO 9001 pour la qualité de sa gestion.



Les + de ce label

Intégrer un réseau bien connu dans le milieu des chambres d'hôtes et bénéficiant d'une grande reconnaissance.

Des outils et des formations pour les adhérents (système de réservation en ligne,...)

Un espace adhérent pour trouver conseils, téléchargements, éléments de législation et de veille réglementaire.

Services de coaching pour que votre chambre d'hôtes reste aussi votre lieu de vie.

Comment ça se passe ?

- Formulaire à remplir en ligne sur le site www.fleursdesoleil.fr/maison-adherer-label
- Prise de contact puis RDV pour une visite d'agrément effectuée par le chargé de visite local, lui-même propriétaire hôtebergeur.
- Le Chargé de Visite établit un rapport adressé à la CASA (Commission d'Attribution et de Suivi de l'Agrément) pour validation.

111 adhérents en France
9 en AURA
(dont 2 dans le Cantal)

Ils font déjà parti du réseau :

Hameau de Lieurac
10 rue E delaroque lieuriac-oradour
15 260 Neuvéglise-sur-Truyère
06 73 54 86 41 - www.sandine-hotes.com

Le Terrondou
2 Av Emile Duclaux
15800 Vic-sur-Cère
06 88 94 32 01 - www.terrondou.com

Combien ça coute ?



120€ la visite d'agrément
1 cotisation variable suivant la capacité de l'établissement :
155 € pour 1 chambre + 55€ par chambre supplémentaire

Quels engagements ?

Respecter la grille de classement de 3 à 5 fleurs.

Être signataire de la charte d'engagements "Tourisme durable"

Tenir compte des avis clients.

CONTACT



04 71 20 09 47



efrancon@hautesterrestourisme.fr



Place de l'hôtel de ville - 15300 MURAT



Emeline FRANCON
Chargée de la qualification de l'offre touristique